

**ASSOCIATION
HANDIC' APTITUDE**

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**
Exercice clos le 31 Décembre 2007

Sommaire

Rapport Général

Bilan, compte de résultat et annexe

Alain SALEUR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux
Expert Comptable Diplômé
Inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux

Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie - 33525 BRUGES - 05.57 19 39 90

Alain SALEUR

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

Expert Comptable Diplômé

Inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux

**ASSOCIATION
HANDIC' APTITUDE**

*13-15, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX*

**RAPPORT GENERAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**
Exercice clos le 31 Décembre 2007

Alain SALEUR

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

Expert Comptable Diplômé

Inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux

Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie - 33525 BRUGES - 05.57 19 39 90

Alain SALEUR

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

Expert Comptable Diplômé

Inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux

ASSOCIATION HANDIC'APTITUDE

13-15, rue Guillaume-Leblanc
33000 BORDEAUX

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Handic'Aptitude, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

L'arrêté des comptes annuels est de la compétence du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'Association est financée par les subventions de fonctionnement.
- Lorsque les subventions attribuées au cours de l'exercice sont utilisées partiellement ou totalement sur l'exercice suivant, la part concernée est inscrite en fonds dédiés, mention indiquée au point 3.2 de l'annexe.
- Si les subventions ne sont pas totalement consommées sans report sur l'exercice suivant, le risque de reversement fait l'objet d'une provision, détaillée dans le point 3.3 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis, nous nous sommes assurés que le traitement comptable était conforme aux préconisations prévues par le règlement 99-01 du 16 février 1999 du CRC.

Les appréciations, que nous avons portées sur les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble.

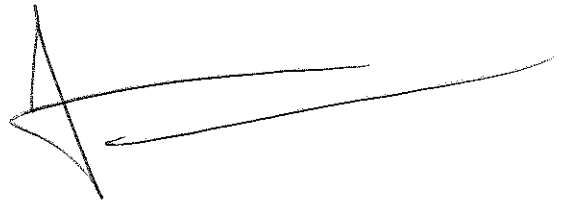
Ces appréciations ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bruges, le 26 mars 2008

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, elongated shape with a sharp point on the left and a long, sweeping stroke extending to the right.

Alain SALEUR
Commissaire aux Comptes

**ASSOCIATION
HANDIC' APTITUDE**

*13-15, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX*

COMPTES DE L'ASSOCIATION

Exercice clos le 31 Décembre 2007

Alain SALEUR

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

Expert Comptable Diplômé

Inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux

Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie - 33525 BRUGES - 05.57 19 39 90

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2007 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2006 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	33 839	14 098	19 741	29 944	- 10 203
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	56 995	41 431	15 564	6 379	9 185
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 064		4 064	4 064	
TOTAL (I)	94 898	55 529	39 369	40 387	- 1 018
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	153		153	31	122
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	170 924		170 924	118 666	52 258
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	113 147		113 147	92 883	20 264
Charges constatées d'avance	1 887		1 887	846	1 041
TOTAL (II)	286 110		286 110	212 427	73 683
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	381 008	55 529	325 479	252 814	72 665

ALAIN SALEUR
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Expert comptable
 Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie
 33525 BRUGES Cedex
 Tél. 05 56 50 10 00 - Fax 05 56 50 57 81

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2007 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2006 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	80 991	58 587	22 404
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	10 339	22 403	- 12 064
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	34 978	41 933	- 6 955
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	126 308	122 924	3 384
Provisions pour risques et charges	29 839		29 839
TOTAL (II)	29 839		29 839
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	36 773	36 773	
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)	36 773	36 773	
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	26	21	5
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	45 176	23 753	21 423
Autres	87 357	44 743	42 614
Produits constatés d'avance		24 600	- 24 600
TOTAL (IV)	132 559	93 117	39 442
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	325 479	252 814	72 665
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			
	ALAIN SALEUR COMMISSAIRE AUX COMPTES Expert comptable Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie 33525 BRUGES Cedex Tél. 05 56 50 10 00 - Fax 05 56 50 57 81		

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2007 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2006 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total			
Produits d'exploitation							
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services							
Montants nets produits d'expl.							
Autres produits d'exploitation							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			588 066	299 737	288 329	96,19	
Dons							
Cotisations							
Legs et donations							
Produits liés à des financements réglementaires			30 000	77 288	- 47 288	-61,18	
Autres produits			1 106	562	544	96,80	
Sous-total des autres produits d'exploitation			619 172	377 586	241 586	63,98	
Total des produits d'exploitation (I)			619 172	377 586	241 586	63,98	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat							
Produits financiers							
De participations							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif							
Autres intérêts et produits assimilés			2 405	1 569	836	53,28	
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (III)			2 405	1 569	836	53,28	
Produits exceptionnels							
Sur opérations de gestion				535	- 535	-100,00	
Sur opérations en capital			15 630	4 870	10 760	220,94	
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (IV)			15 630	5 405	10 225	189,18	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			637 207	384 560	252 647	65,70	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT							
TOTAL GENERAL			637 207	384 560	252 647	65,70	
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises et de matières premières							
Variation de stock marchandises et matières premières							
Autres achats non stockés			6 962	2 947	4 015	136,24	
Services extérieurs			151 468	116 312	35 156	30,23	
Autres services extérieurs			35 878	21 868	14 010	64,07	
Impôts, taxes et versements assimilés			15 575	7 981	7 594	95,15	
Salaires et traitements			228 202	125 430	102 772	81,94	
Charges sociales			100 464	52 448	48 016	91,55	
Autres charges de personnels							
Subventions accordées par l'association							

ALAIN SALEUR
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Expert comptable

Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie
33525 BRUGES Cedex
Tél. 05 56 50 10 00 - Fax 05 56 50 57 81

Compte de résultat association (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2007 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2006 (12 mois)	Variation	%
Dotations aux amortissements	15 787	4 747	11 040	232,57
Dotations aux provisions	29 839		29 839	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	30 000	30 000		0,00
Autres charges	2	10	- 8	-80,00
Total des charges d'exploitation (I)	614 178	361 745	252 433	69,78
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées		1	- 1	-100,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)		1	- 1	-100,00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 319	36	5 283	n/s
Sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	6 793		6 793	
Total des charges exceptionnelles (IV)	12 112	36	12 076	n/s
Impôts sur les sociétés (V)	577	376	201	53,46
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	626 867	362 157	264 710	73,09
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	10 339	22 403	- 12 064	-53,85
TOTAL GENERAL	637 207	384 560	252 647	65,70
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Personnel bénévole				
Total				

ALAIN SALEUR
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Expert comptable
 Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie
 33525 BRUGES Cedex
 Tél. 05 56 50 10 00 - Fax 05 56 50 57 81

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION HANDICAPTITUDE
13 RUE GUILLAUME LE BLANC

33000 BORDEAUX

ANNEXE

Au bilan avant répartition clos le 31 décembre 2007 dont le total est de 325 479 euros et au compte de résultat de l'exercice, dégageant un excédent de 10 339 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007.
Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ALAIN SALEUR
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Expert comptable
Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie
33525 BRUGES Cedex
Tél. 05 56 50 10 00 - Fax 05 56 50 57 81

PLAN ANNEXE

1 - LES INFORMATIONS OBLIGATOIRES	PAGE
1.1 Explications sur les produits et les charges imputables à un autre exercice : produits constatés d'avance (compte de régularisation-passif), charges constatées d'avance et charges à répartir (compte de régularisation-actif), fonds dédiés	1-1
1.2 Explications sur les charges à payer rattachés aux postes de dettes et de créances	1-2
1.3 Explications sur les produits à recevoir rattachés aux postes de dettes et de créances	1-3
 2 - LES INFORMATIONS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE	
2.1 Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des provisions : montant par catégories en distinguant ceux qui ont été pratiqués pour l'application de la législation fiscale.	2-1
2.2 Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé.	2-2
2.3 Créances et dettes classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant, d'une part, les créances à un an au plus et à plus d'un an, et d'autre part, les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus et à plus de cinq ans.	2-3
2.4 Engagements	2-4.
 3 - LES INFORMATIONS NON EXPRESSEMENT PRESCRITES PAR LA LEGISLATION NECESSAIRES A L'OBTENTION D'UNE IMAGE FIDELE	
3.1 Etat des subventions d'investissement	3-1
3.2 Etat des fonds dédiés	3-2
3.3 Etat des provisions pour risques et charges	3-3

ALAIN SALEUR
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Expert comptable
 Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie
 33525 BRUGES Cedex
 Tél. 05 56 50 10 00 - Fax 05 56 50 57 81

ANNEXE 1.1

EUROS

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES
CONSTATEES D'AVANCE

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		0,00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 886.72
Assurance	862.14	
ALIENOR NET	1 024.58	
FONDS DEDIES		36 772,84
DDTEFP PDITH	6 772,84	
CONS. REGIONAL ETAP	30 000,00	

ALAIN SALEUR

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Expert comptable

Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie

33525 BRUGES Cedex

Tél. 05 56 50 10 00 - Fax 05 56 50 57 81

ANNEXE 1.2

EUROS

ETAT DES CHARGES A PAYER

FOURNISSEURS FACTURES NON PARV

9 322.00

Honoraires Commissaire aux Comptes	3 588.00
Maison Promotion Sociale	2 460.00
ORFIE	2 050.00
Hotel formation référents	420.00
Mairie d'ORTHEZ	54.00
Prestation ETAPE	750.00

PERSONNEL

26 225.28

Frais à payer	567.81
Congés à payer	15 722.40
RTT à payer	3 665.67
Indemnités de précarité à payer	6 269.40

ORGANISMES SOCIAUX

14 834.79

Charges sociales sur congés à payer	8 886.38
Charges sociales sur RTT à payer	2 155.10
Charges sociales sur indemnités de précarité à payer	3 793.31

ETAT

5 629.00

Formation professionnelle	1 785.00
IS 2007	577.00
Taxe sur les salaires	3 267.00

DIVERS

1 230.00

AOP MPS 2005	1 230,00
--------------	----------

ALAIN SALEUR
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Expert comptable
 Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie
 33525 BRUGES Cedex
 Tél. 05 56 50 10 00 - Fax 05 56 50 57 81

ANNEXE 1.3

EUROS

PRODUITS A RECEVOIR

SUBVENTIONS

167 718.70

AGEFIPH SR	20 947.00
AGEFIPH SR ETAPE	3 000.00
AGEFIPH PDITH	12 600.00
AGEFIPH APPRENTISSAGE	4 844.00
AGEFIPH APPUI	49 863.00
AGEFIPH FORM REFERENTS	7 863.00
DDTE PDITH	5 100.00
FSE MISSION JEUNES 2006	32 287.50
CONSEIL REGIONAL SR ETAPE	5 500.00
CONSEIL REGIONAL SR	6 982.20
CONSEIL REGIONAL APPRENTISSAGE	14 706.00
CONSEIL REGIONAL JOURNEE ETUDE	4 026.00

DIVERS

3 204.82

REMBOURSEMENT FRAIS	800.00
PRODUITS FINANCIERS	2 404.82

ALAIN SALEUR
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Expert comptable
Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie
33525 BRUGES Cedex
Tél. 05 56 50 10 00 - Fax 05 56 50 57 81

ANNEXE 2.1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité d'exploitation,
- * permanence des méthodes comptables,
- * indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sous réserve des adaptations applicables aux Associations établies par le Conseil National de la Comptabilité.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

* logiciels	1 et 5 ans
* agencements	10 ans
* matériels, mobiliers de bureau	5 et 10 ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Titres de placement :

Les excédents de trésorerie sont placés sur un compte à terme.

Subventions d'investissement :

Elles sont amorties selon la même durée que les investissements qu'elles financent.

ALAIN SALEUR
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Expert comptable
 Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie
 33525 BRUGES Cedex
 Tél. 05 56 50 10 00 - Fax 05 56 50 57 81

ANNEXE 2.2

MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin exercice
Immos incorporelles	32 349	1 490	0	33 839
Immos corporelles	42 343	20 072	5 421	56 994
Immos financières	4 064	0	0	4 064
	78 756	21 562	5 421	94 897

Amortissements	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin exercice
Immos incorporelles	2 404	11 694	0	14 098
Immos corporelles	35 964	10 886	5 421	41 429
	38 368	22 580	5 421	55 527

ALAIN SALEUR
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Expert comptable
 Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie
 33525 BRUGES Cedex
 Tél. 05 56 50 10 00 - Fax 05 56 50 57 8

ANNEXE 2.3

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

L'exigibilité de l'ensemble des créances et des dettes figurant dans les comptes clos le 31 décembre 2007 est inférieure à un an.

ANNEXE 2.4

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les engagements de retraite ne sont pas significatifs à la clôture de l'exercice

ENGAGEMENT DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

Le nombre d'heures acquis par l'ensemble du personnel au 31/12/2007 au titre du D.I.F. s'élève à 318 heures.

ALAIN SALEUR
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Expert comptable
Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie
33525 BRUGES Cedex
Tél. 05 56 50 10 00 - Fax 05 56 50 57 81

ANNEXE 3.1

ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

1 - Subventions non renouvelables

Néant

2 - Subventions renouvelables

Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin exercice
80 258	8 675	0	88 933
80 258	8 675	0	88 933

3 – Amortissements des subventions renouvelables

Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin exercice
38 325	15 630	0	53 955
38 325	15 630	0	53 955

ALAIN SALEUR
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Expert comptable
Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie
33525 BRUGES Cedex
Tél. 05 56 50 10 00 - Fax 05 56 50 57 81

ANNEXE 3.2

ETAT DES FONDS DEDIES

Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin exercice
36 773	30 000	30 000	36 773
36 773	30 000	30 000	36 773

ALAIN SALEUR
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Expert comptable
Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie
33525 BRUGES Cedex
Tél. 05 56 50 10 00 - Fax 05 56 50 57 81

ANNEXE 3.3

ETAT DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISION POUR RISQUE	29 838.64
REVERSEMENT CONSEIL REGIONAL JOURNEE ETU	3 227.85
REVERSEMENT AGEFIPH FORM REFERENTS	10 711.79
REVERSEMENT AGEFIPH SR COORDINATION	6 937.00
REVERSEMENT AGEFIPH MISSION APPUI	7 055.00
REVERSEMENT AGEFIPH PDITH	1 907.00

ALAIN SALEUR

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Expert comptable

Parc de Chavailles - Rue Pierre et Marie Curie
33525 BRUGES Cedex

Tél. 05 56 50 10 00 - Fax 05 56 50 57 81